

Check-list communication à la population des cantons



Enseignements tirés des analyses cantonales sur la gestion de crise pendant la pandémie de COVID

Cette check-list est destinée au personnel de l'administration cantonale. Elle permet de vérifier dans quelle mesure les éléments relatifs à la communication avec la population qui ont fait leurs preuves lors de la pandémie de COVID sont pris en compte dans le canton.

Des bases conceptuelles pour la communication avec la population en cas de crise sont disponibles (p. ex. concept de communication en cas de crise).



Les responsabilités en matière de communication en cas de crise sont définies.



Les règles de suppléance pour la communication en cas de crise sont définies.



Le domaine de la communication est intégré dans l'organisation cantonale de crise.



La communication à la population et, par conséquent, la mise en œuvre du plan de communication en cas de crise font partie des exercices de préparation à une crise.



Le personnel/membres de l'exécutif et éventuellement les cadres ont suivi une formation de prise de parole face aux médias (en particulier les membres/collaborateurs nouveaux/moins expérimentés).



Le personnel/membres de l'exécutif sont formés à la gestion des rumeurs et des infox.



Il existe un service central chargé de recevoir et de distribuer les demandes des médias en cas de crise.



Des procédures sont en place afin de garantir la cohérence des informations données par les différents services en réponse aux demandes des citoyens.



Il est garanti que les décisions (p. ex. les décisions publiques du gouvernement) sont systématiquement documentées et consignées pour le suivi de la gestion de crise.



Les groupes cibles particulièrement importants ou difficiles à atteindre ont été définis pour les différentes crises.



Un réseau de contacts avec les médias pour communiquer de manière ciblée pendant la crise est en place.



Des listes de parties prenantes/multiplicateurs importants pour différentes crises sont disponibles ou peuvent être facilement obtenues en cas de crise.



En cas de crise, des ressources peuvent être rapidement libérées pour la communication avec la population.



Citation proposée : Büchler, C. ; Essig, S. ; Schwenkel, C. ; Balthasar, A. (2024) : Check-list communication à la population des cantons. Enseignements tirés des analyses cantonales sur la gestion de crise pendant la pandémie de COVID, Interface Politikstudien Forschung Beratung, Lucerne/Lausanne.